

MAIRIE de

FLASSAN

84410

Avis catastrophe naturelle

Pour toutes demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle s'agissant particulièrement du phénomène de sécheresse-réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Veillez le signaler en mairie au plus tôt.

Le 15/01/2024

2 place de la Mairie – 84410 FLASSAN - Téléphone 04 90 61 81 22

mairie@flassan.fr www.flassan.fr